



PROJET PARLE — Participation des enfants en Afrique pour un Réseau de Lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants

Pays: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Mali, Niger, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Sénégal
Partenaires : ECPAT International, ECPAT Luxembourg, Acting For Life, ABSE, ANTD, ANPPCAN, CIFDHA, Communauté ABEL, KEOOGO, RISE Learning Network, SOS Violences sexuelles, UCRNN, UNDUGU Society of Kenya, UYDEL, WOCON
Partenaires financiers sollicités : Agence Française de Développement, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, ECPAT International, RISE et Air France et Fondation de France.
Durée du projet : 36 mois (2018 - 2020)



Ce programme s'inscrit **dans la continuité de 2 précédentes conventions programmes PACTES** (phase 1) et REPERES (phase 2), gérées par ECPAT France en Afrique.

Ces conventions programmes sont alignées sur le Plan d'Action Mondial élaboré et renouvelé par les Etats lors des trois Congrès Mondiaux **contre l'exploitation sexuelle des enfants** (Stockholm 1996, Yokohama 2001 et Rio 2008) et qui prévoit la mise en place d'actions **de prévention, de protection, de réhabilitation, de coordination et de participation des enfants** par chaque Etat pour éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants.

Malgré de nombreuses initiatives, les mesures mises en œuvre pour prévenir et protéger les enfants sont encore insuffi-

santes pour réaliser le droit de tous les enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle.

En Afrique, plusieurs **enjeux** ont été constatés, auxquels le programme entend répondre : (1) Les enfants victimes ont difficilement accès à des services de prise en charge holistique adressant les vulnérabilités spécifiques aux violences sexuelles. (2) Les enfants les plus vulnérables ou exposés à la violence sexuelle ne sont pas préparés à identifier et réagir à des situations de violences sexuelles.

(3) Les acteurs de la protection (police, justice, secteur médicosocial, communauté, etc) manquent de connaissances ; les formes d'exploitation évoluent (explosion du nombre de matériels d'abus/d'exploitation sexuels d'enfants en ligne) et se déplacent en fonction des évolutions

sociétales, technologiques et politiques. Les acteurs n'appréhendent pas toujours l'exploitation sexuelle comme une violation des droits des enfants. Trop souvent isolés ou cloisonnés dans leur secteur, ils manquent d'espace de concertation.

(4) Les Etats ne prennent pas suffisamment conscience du phénomène et doivent être orientés afin de définir des politiques publiques protectrices et garantes du respect du droit des enfants et d'accorder les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

(5) Enfin, les enfants, y compris les victimes, ont des expériences, besoins, avis et propositions qui sont uniques et décisifs et qui permettraient d'améliorer leur protection ; or ces derniers ne sont pas consultés/entendus par les décideurs.



LOGIQUE D'INTERVENTION

OBJECTIF GLOBAL :

Réaliser le droit des enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle dans 10 pays en Afrique

OBJECTIF SPECIFIQUE I :

Réduire la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle, notamment en renforçant leur participation dans les programmes de prévention et protection



OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :

Faire évoluer les politiques, législations et programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, au niveau national et international, notamment grâce à l'intégration des recommandations faites par les enfants et jeunes survivants d'exploitation sexuelle.



- ◆ 10 pays s'engagent à prendre des mesures pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants
- ◆ L'exploitation sexuelle des enfants et les actions nécessaires pour la prévenir font partie du discours national (10 pays) et régional (Afrique)
- ◆ Les survivants/victimes d'exploitation sexuelle prennent la parole et contribuent au plaidoyer régional

Ce programme constitue une alliance de partenaires afin d'encourager la participation des enfants et des jeunes dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

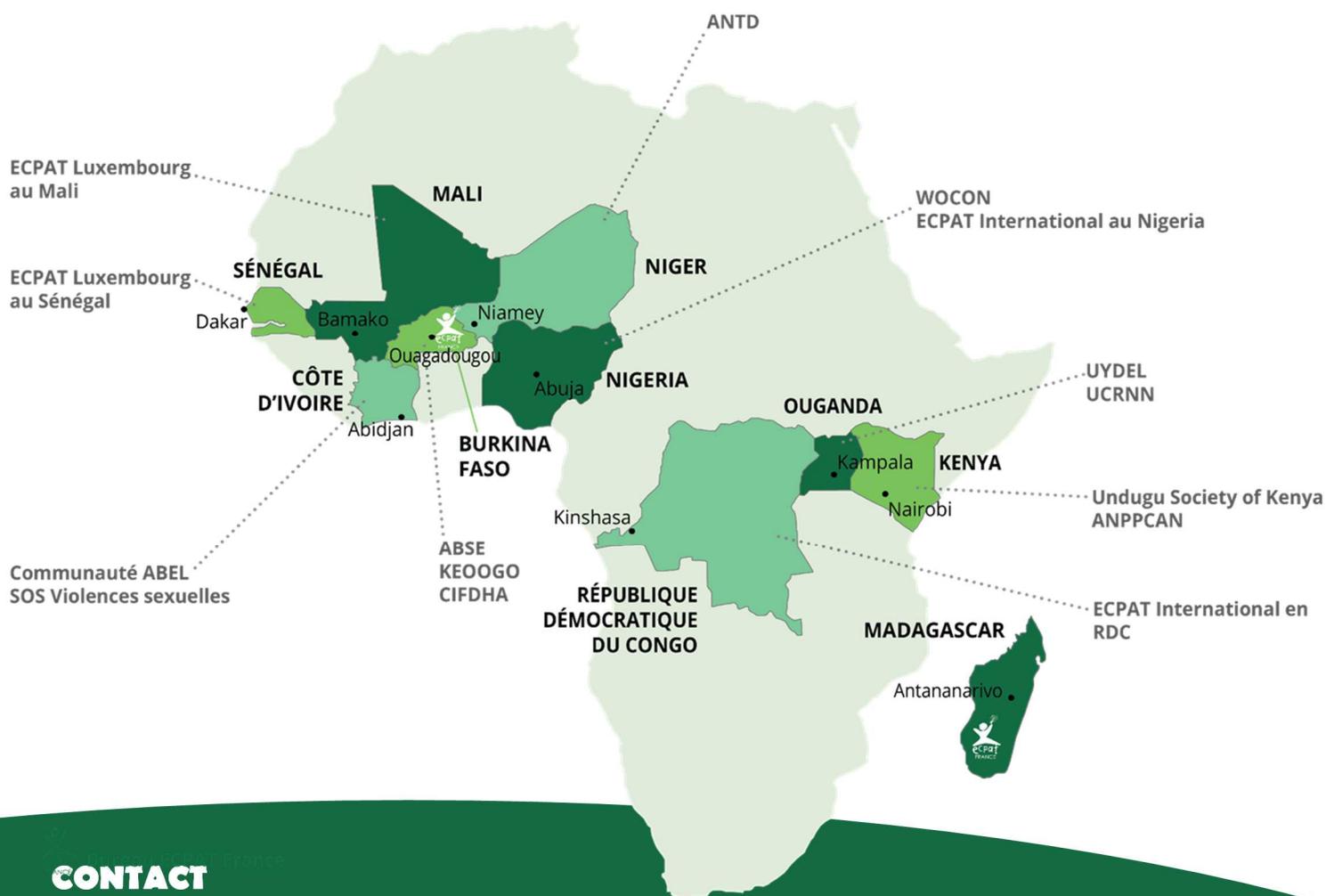
Les enfants ont une voix, écoutons la!

Le programme se déroule sur **10 pays** en Afrique Subsaharienne, avec des activités adaptées dans chacun des pays en fonction de l'expérience, l'historique et les alliances identifiées dans ces derniers.

Le programme est ambitieux pour ce qui est des 10 pays, ce qui permettra un véritable **échange d'expériences entre des pays moteurs et une vision régionale de la problématique exploitation sexuelle**, qui sera coordonnée par le réseau ECPAT.

L'ensemble des activités représente une cohérence thématique dans le programme autour de **la participation des enfants** en vue de réaliser leur droit de vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle. Les enfants sont considérés comme **des acteurs** de leur développement, et ils seront régulièrement **consultés** dans le programme (avis sur les activités de réinsertion qui leur sont proposées), **renforcés** (renforcement des connaissances et capacités - empowerment), et les acteurs de protection intégreront cette approche (information et formation des acteurs sur la participation des enfants) afin que les enfants puissent participer aux décisions les concernant.

Enfin, le programme permettra de faire entendre la voix des enfants, **leur recommandations seront diffusées** et partagées avec les acteurs de protection, les décideurs politiques et le grand public.



CONTACT

Audrey Rochette
Responsable de programmes
arochette@ecpat-france.org
Tel: 0149348313
www.ecpat-france.org